



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 31 janvier 2019

Colombes : Une ville Olympique privée de natation !

Pratique sportive scolaire

Aujourd'hui, des enseignants d'EPS et leur syndicat le SNEP-FSU lancent une alerte sur la place de la natation à Colombes et exigent une meilleure prise en compte de cet enseignement.

Après un été particulièrement meurtrier sur le territoire (2255 noyades suivies de 492 décès, cf enquête Santé publique France), nous ne pouvons qu'être sensible à la question du savoir nager et de la pratique de la natation dans les zones urbaines telle que Colombes où l'accès à la pratique de la natation est très inégal voir absent. Le savoir nager rendu obligatoire à l'issue de la classe de 6^{ème} ne peut plus être assumé dans de nombreux établissements scolaires faute de moyens... voir d'accès à un bassin !

En effet, depuis le 1^{er} décembre 2018, la piscine olympique de Colombes est fermée pour travaux jusqu'à la mi-mars (au moins) d'après Nicole Goueta, Maire de Colombes. C'est ainsi 6 collèges, 3 lycées et de nombreuses écoles primaires qui sont privés de cet enseignement sans que leur soit proposé des alternatives vers d'autres bassins.

Le bassin, vieux de 50 ans, ferme de plus en plus régulièrement. C'est sa 3^{ème} fermeture en trois ans, soit plusieurs semaines précieuses pour apprendre à nager aux élèves de la ville. Ces travaux réalisés au coup par coup ne semblent pas s'inscrire dans un plan plus large de réhabilitation alors même que la ville compte faire de cette piscine un bassin d'entraînement lors des prochains jeux.

L'accès au bassin, en soi, est un frein au développement de la natation dans cette commune où de nombreux établissements sont situés à plus de 30 min à pied. La location de cars alourdit considérablement le budget des établissements qui y accèdent (jusqu'à 12 000 euros pour amener 8 classes de 6^{ème} sur 12 séances de 45 min). Certains établissements ont été contraints de supprimer cet enseignement de leur programmation.

Il serait donc, plus que jamais, nécessaire de construire une politique volontariste pour le développement de la natation afin que les écoles, collèges et lycées puissent assurer leur mission de service public.

Pour améliorer la situation de l'EPS dans nos établissements, nous demandons en priorité :

- Une reconstruction ou réhabilitation complète de la piscine de Colombes avec la participation du Conseil Départemental (responsabilité des collèges) et du Conseil Régional (responsabilité des lycées) afin que l'enseignement de la natation puisse être assuré dans les écoles, les collèges et les lycées.
- La prise en charge des coûts de location et de transport par le Conseil départemental pour les collèges et le Conseil Régional pour les lycées.
- Des subventions pour la location de cars.
- Un plan d'urgence de construction de nouveaux bassins afin que l'accès aux bassins de natation soit assuré sur l'ensemble du département.

Contact :

Jocelyn Beurier

Secrétaire départemental du SNEP FSU

Professeur d'EPS collègue Jean-Baptiste Clément Colombes

beurier.jocelyn@gmail.com

0651801980